

# SÉNAT

1<sup>re</sup> SESSION ORDINAIRE DE 1964-1965

---

Annexe au procès-verbal de la séance du 12 novembre 1964.

## RAPPORT GÉNÉRAL

FAIT

*au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation (1), sur le projet de loi de finances pour 1965, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE,*

Par M. Marcel PELLENC,  
Sénateur,  
*Rapporteur général.*

TOME III

EXAMEN DES CREDITS  
ET DES DISPOSITIONS SPECIALES

ANNEXE N° 22

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

VIII. — Commissariat général du Plan d'équipement  
et de la productivité.

*Rapporteur spécial* : M. Max FLÉCHET

---

(1) Cette commission est composée de : MM. Alex Roubert, *président* ; Jacques Masteau, Gustave Alric, Yvon Coudé du Foresto, *vice-présidents* ; Martial Brousse, Roger Lachèvre, Jacques Richard, *secrétaires* ; Marcel Pellenc, *rapporteur général* ; André Armengaud, Jean Bardol, Jean Berthoin, Edouard Bonnefous, Jean-Eric Bousch, Paul Chevallier, Bernard Chochoy, André Colin, Antoine Courrière, Marc Desaché, Jacques Descours Desacres, Paul Driant, René Dubois, Max Fléchet, Pierre Garet, Roger Houdet, Michel Kistler, Jean-Marie Louvel, André Maroselli, Georges Marrane, Pierre Métayer, Max Monichon, Geoffroy de Montalembert, Georges Portmann, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Joseph Raybaud, Ludovic Tron.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (2<sup>e</sup> législ.) : 1087 et annexes, 1106 (tomes I à III et annexe 21), 1108 (tomes I et II, annexe XII) et in-8° 266.

Sénat : 22 (1964-1965).

Mesdames, Messieurs,

Comparé à celui de 1964, le budget du Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité pour 1965 se présente de la manière suivante :

|  | 1964         | 1965       |
|--|--------------|------------|
|  | (en francs). |            |
| Titre III. — Moyens des services.....    | 5.820.761    | 6.212.732  |
| Titre IV. — Interventions publiques..... | 8.508.500    | 10.791.000 |
| Total .....                              | 14.329.261   | 17.003.732 |

Le supplément demandé, soit 2.674.471 F comprend, au titre des *mesures acquises*, 425.471 F de crédits essentiellement destinés à couvrir l'extension, en année pleine, des améliorations de rémunérations obtenues par la fonction publique au cours de l'année 1964.

2.249.000 F seront consacrés à des *mesures nouvelles*, 2.282.500 F pour accroître le volume des subventions accordées aux organismes satellites du Commissariat, partiellement gagés par une économie de 33.500 F sur les moyens des services.

### I. — Les moyens des services.

Un seul supplément de dépense de 20.000 F figure au titre III, crédit non renouvelable ouvert pour entreprendre des travaux exceptionnels rue Martignac, à savoir l'aménagement de salles de réunion pour les groupes de travail des commissions et l'équipement de nouveaux bureaux pour les chargés de mission.

Par contre, nous relevons trois mesures d'économie pour un total de 53.500 F : sur les travaux d'impression, sur la dotation pour travaux et enquêtes confiés à des experts français et étrangers, sur le parc automobile.

## II. — Les interventions publiques.

Le Commissariat subventionne deux catégories d'organismes :

a) *Le Centre de recherche et de documentation sur la consommation (C. R. E. D. O. C.).*

La subvention, qui représente le cinquième environ des ressources de l'établissement, sera portée de 700.000 F à 791.000 F. Le supplément de crédit se justifie par l'accroissement de l'activité de l'organisme dont le Commissariat est le principal client à l'occasion de la préparation des plans.

L'activité du C. R. E. D. O. C., pour l'année 1964, fait l'objet de l'annexe n° I au présent rapport.

b) *Les organismes chargés de promouvoir la productivité* dont les subventions sont inscrites à deux chapitres :

— le chapitre 44-12 en ce qui concerne l'Association française pour l'accroissement de la productivité (A. F. A. P.) ;

— le chapitre 44-14 qui a subsisté jusqu'à présent pour des raisons historiques — c'est par ce compte que transitait l'aide américaine — et qui comporte diverses subventions d'ailleurs gérées par l'A. F. A. P.

Au total, les subventions passeront de 7.808.500 F à 10 millions de francs, ce qui représente une majoration de 28 % : un nouvel élan est ainsi donné à la productivité.

Il s'accompagnera d'une réforme importante, la fusion du Service de la productivité et de l'A. F. A. P. en un établissement public à caractère industriel et commercial (article 68 du projet de loi de finances). Ainsi sera mis fin à une dualité qui n'a plus sa raison d'être.

Le nouvel établissement public disposera, pour son fonctionnement, de tous les crédits inscrits au présent budget, tant au Titre III qu'au Titre IV. Il est apparu à votre Commission des Finances que l'occasion devra être saisie de la création de ce nouvel établissement pour repenser sa mission et pour que son rôle soit ramené à des actions précises et nettement localisées.

Le bilan des actions de productivité, en 1964, fait l'objet de l'annexe II.

\*

\* \*

Ce n'est évidemment pas à travers ces dotations, à peine modifiées, que l'on peut se rendre compte de l'activité des sources du Commissariat.

*L'année 1964 aura été celle du début de la préparation du V<sup>e</sup> Plan dont la procédure s'est trouvée modifiée par l'intervention de l'article 2 de la loi du 4 août 1962 voté à la demande du Sénat. En effet, en vertu de ce texte, le Parlement est appelé à intervenir par deux fois :*

— pour la fixation des grandes options : taux d'expansion ; répartition de la production intérieure brute entre investissement et consommation ; structure souhaitable de la consommation finale ; orientation de la politique sociale ;

— pour l'approbation définitive du Plan.

Par ailleurs, une seconde innovation a consisté en la *régionalisation* du Plan concomitante à son élaboration et non plus postérieure comme auparavant.

Ces deux innovations ont nécessité une adaptation des travaux du Commissariat.

1° Le Gouvernement a décidé de réunir les commissions de modernisation dès le début de 1964, pour une première tranche de travaux dits *travaux sur questionnaire* destinés :

— d'une part, à établir le dossier qui sera soumis au Conseil économique et social et au Parlement, en fournissant divers éléments d'appréciation sur les perspectives de la croissance et sur la répartition de ses fruits ;

— d'autre part à préparer, en attendant le vote parlementaire et les directives gouvernementales, la confection du Plan proprement dit.

Les travaux concernant la première catégorie d'études sont terminés. Le projet de rapport sur les options a été adopté par le Conseil des Ministres du 16 septembre dernier et transmis au Conseil économique où il est présentement examiné.

Dans une seconde phase, qui commencera après le vote du Parlement fin 1964, les commissions entreprendront leurs travaux habituels dits *travaux sur directives*, c'est-à-dire l'élaboration définitive du Plan.

2° *La régionalisation du Plan* a été préparée dès la première phase, notamment par la Commission nationale de l'aménagement du territoire. Les études relatives aux orientations régionales ont été menées à l'échelle, non des 21 régions de programme, mais d'un petit nombre de grandes zones entre lesquelles les commissions de modernisation ont précisé les perspectives de répartition géographique en examinant les facteurs qui déterminent les localisations et l'infléchissement possible des tendances passées.

A noter que les instances régionales ont été appelées à effectuer certains travaux préparatoires et notamment des recherches sur l'évolution de l'emploi par secteur (agriculture, industrie et services) et des études spécifiques concernant certains aspects du développement particulier à la région (nouvelles implantations industrielles, tourisme, armature urbaine, etc.).

Elles seront ensuite mises à contribution après le premier vote du Parlement. Chaque Préfet régional établira un rapport de synthèse en y associant les élus, les milieux professionnels et les administrations, rapport relatif aux perspectives économiques de la région et aux caractéristiques générales du développement souhaité en ce qui concerne les investissements publics.

Les tranches régionales seront établies après le second vote du Parlement. Elles fixeront notamment les programmes d'investissements publics et leur montant par région. Le Préfet présentera ses propositions, les opérations étant individualisées et classées par ordre de priorité ; les commissions de développement économique et régional seront appelées à émettre un avis.

\*  
\* \*

*1964 a été également la troisième année d'exécution du IV<sup>e</sup> Plan.*

Le Commissariat général vient de publier un rapport concernant les exercices 1963 et 1964, document de près de 300 pages dont nous voulons extraire quelques éléments susceptibles d'éclairer la situation.

1° *L'évolution des principales données de l'économie :*

Le tableau suivant retrace l'évolution des ressources et de leurs emplois au cours des trois premières années du Plan, d'après les calculs effectués par les Services de la Comptabilité nationale. La première colonne est consacrée aux prévisions du IV<sup>e</sup> Plan pour la période quadriennale 1961-1965. Les colonnes 2, 3 et 4 donnent les résultats année par année, ces derniers étant additionnés dans la colonne 5. Il suffit de comparer les chiffres de celle-ci avec les chiffres de la colonne 6 — qui donne les résultats auxquels on aurait dû aboutir au terme de la troisième année si tout s'était passé normalement — pour apprécier le degré d'exécution du Plan.

|   | PREVISIONS<br>du IV <sup>e</sup> Plan<br>1965-1961 | REALISATIONS<br>1962-1961 | REALISATIONS<br>1963-1962 | PREVISIONS<br>1964-1963 | CUMUL<br>1962-1961<br>1963-1962<br>et 1964-1963 | TENDANCE<br>correspondant<br>aux prévisions<br>du Plan. |
|---|--|---------------------------|---------------------------|-------------------------|---|---|
| <b>Ressources :</b>                       |  |                           |                           |                         |   |   |
| — production intérieure brute.....        | 124 »  | 106,8                     | 104,8                     | 105,2                   | 117,7   | 117,4   |
| — importations .....                      | 123 »  | 111,1                     | 117,2                     | 114,8                   | 149,2   | 146,7   |
| dont :                                    |  |                           |                           |                         |   |   |
| étranger .....                            | (124,6)  | (113 »)                   | (122 »)                   | (116,7)                 | (160,8)   | (117,9)   |
| P. O. M.....                              | (117,3)  | (104,5)                   | ( 99 »)                   | (105,6)                 | (109,2)   | (112,8)   |
| <b>Total des ressources.....</b>          | <b>123,9</b>                                       | <b>107,2</b>              | <b>106 »</b>              | <b>106,3</b>            | <b>120,8</b>                                    | <b>117,1</b>  |
| <b>Emplois :</b>                          |  |                           |                           |                         |   |   |
| — consommation .....                      | 122,5  | 107 »                     | 106,5                     | 104,8                   | 119,5   | 116,4   |
| dont :                                    |  |                           |                           |                         |   |   |
| ménages .....                             | (122,5)  | (106,9)                   | (106,4)                   | (104,9)                 | (119,3)   | (116,4)   |
| administrations .....                     | (122 »)  | (109,3)                   | (108,5)                   | (103,1)                 | (122,2)   | (116,8)   |
| institutions financières.....             | (122 »)  | (104,5)                   | (105,1)                   | (105,4)                 | (115,7)   | (115,8)   |
| — investissements bruts.....              | 130 »  | 107,5                     | 105,9                     | 106,6                   | 121,3   | 122,5   |
| dont :                                    |  |                           |                           |                         |   |   |
| entreprises non financières.....          | (132,7)  | (107,8)                   | (105,7)                   | (105,2)                 | (119,8)   | (123,6)   |
| institutions financières.....             | (151,5)  | (108,9)                   | (106,7)                   | (105,7)                 | (122 »)   | (135,8)   |
| ménages .....                             | (105 »)  | (102,5)                   | (104,4)                   | (110,3)                 | (118 »)   | (103,6)   |
| administrations .....                     | (150 »)  | (113,3)                   | (109,6)                   | (109,3)                 | (135,7)   | (135,7)   |
| — formation de stocks.....                | 150 »  | 204,1                     | 72,7                      | 136,1                   | 202 »   | 135,7   |
| — exportations .....                      | 120 »  | 101,7                     | 109 »                     | 109,7                   | 121,5   | 114,8   |
| dont :                                    |  |                           |                           |                         |   |   |
| étranger .....                            | (125,7)  | (109,5)                   | (111 »)                   | (110,7)                 | (134,5)   | (118,8)   |
| P. O. M.....                              | (105,5)  | ( 79,2)                   | (101 »)                   | ( 99,3)                 | ( 82,8)   | (104 »)   |
| — solde des utilisations de services..... |  |                           |                           |                         |   |   |
| dont :                                    |  |                           |                           |                         |   |   |
| étranger .....                            | 123 »  | 99 »                      | 105,4                     | 108,4                   | 110,8   | 116,7   |
| P. O. M.....                              | (105 »)  | ( 99,8)                   | (101,2)                   | (101,7)                 | (102,8)   | (103,6)   |
| <b>Total des emplois.....</b>             | <b>123,9</b>                                       | <b>107,2</b>              | <b>106 »</b>              | <b>106,3</b>            | <b>120,8</b>                                    | <b>117,1</b>  |

Les hypothèses d'*expansion de la production intérieure brute* se sont révélées à peu près correctes — nous constatons même une légère avance : 117,7 contre 117,4 — malgré l'allure cahotique de l'évolution année par année.

Par contre les *importations* ont progressé trois fois plus vite que prévu (+ 49,2 % contre + 16,7 %) et même quatre fois plus vite en ce qui concerne l'étranger de telle sorte que le niveau des ressources qui aurait dû s'établir à 117,1 s'est élevé à 120,8.

Que s'est-il passé ?

La *consommation* a augmenté plus rapidement qu'on ne l'aurait souhaité (+ 19,5 % au lieu de 16,4 %). Sans doute les *ménages* ont-ils eu plus que leur part (+ 19,4 % au lieu de + 16,4 %) si on les considère dans leur ensemble, mais en tenant compte de l'arrivée des rapatriés d'Algérie, on s'aperçoit que la croissance de la consommation par individu a été normale. Par contre, les *administrations*, c'est-à-dire essentiellement l'Etat, ont été trop exigeantes puisque, alors qu'on estimait raisonnable un taux de progression de leur demande de biens de consommation de l'ordre de 15,8 %, on aboutit à un taux de 22,2 %.

Comment dès lors s'étonner qu'un économiste aussi averti que M. Marjolin mette en tête des causes de l'inflation la croissance excessive de la demande publique ?

Comment s'étonner également que *l'investissement* ait fait les frais de tels excès ? Pas l'investissement public puisque les résultats sont conformes aux prévisions ni l'investissement des ménages où les objectifs ont été largement dépassés parce que l'on a cherché à se loger (+ 18 % au lieu de + 3,6 %) : mais l'investissement des entreprises, c'est-à-dire l'investissement productif qui accuse déjà un sérieux retard, 19,8 % au lieu de + 23,6 % attendus ! Alors que de sérieux goulots d'étranglement persistent encore du côté de la main-d'œuvre, les investissements qui auraient été susceptibles de remplacer les hommes n'ont pas été mis en place et, de ce fait, une lourde hypothèque pèse déjà sur le V<sup>e</sup> Plan.

Ce tableau traduit les résultats en volume. Il y manque l'élément monétaire car l'ajustement entre une demande excessive et une offre insuffisante s'est effectué non seulement par les importations, mais également par les *prix* dont la hausse a été si forte



qu'il a fallu mettre en place un plan de stabilisation — lequel a apporté une nouvelle perturbation au déroulement du IV<sup>e</sup> Plan.

Aussi la conclusion tirée par le rédacteur du rapport sur l'exécution du Plan est-elle pessimiste.

2° *L'investissement public :*

S'agissant des investissements effectués par l'Etat, il est possible de prendre en considération toute la période couverte par le IV<sup>e</sup> Plan puisque le montant des autorisations de programme pour 1965 figure dans la loi de finances.

Le Ministère des Finances a regroupé les dotations, corrigées des variations monétaires, dans le tableau que nous reproduisons ci-après.

|   | IV <sup>e</sup> PLAN | 1962               |                | 1963               |                | 1964               |                | 1965               |                | TOTAL                               | POURCENTAGE<br>par rapport<br>aux<br>prévisions<br>initiales<br>du IV <sup>e</sup> Plan |
|---|----------------------|--------------------|----------------|--------------------|----------------|--------------------|----------------|--------------------|----------------|-------------------------------------|---|
|   | Prévisions           | Francs<br>courants | Francs<br>1961 | Francs<br>courants | Francs<br>1961 | Francs<br>courants | Francs<br>1961 | Francs<br>courants | Francs<br>1961 | TOTAL<br>à<br>1965<br>(francs 1961) |   |
|   | initiales            |                    |                |                    |                |                    |                |                    |                |                                     |   |
|   | (En millions.)       |                    |                |                    |                |                    |                |                    |                |                                     | %   |
| Agriculture .....                       | 5.500                | 1.155              | 1.115          | 1.549              | 1.423          | 1.578              | 1.405          | 1.627              | 1.422          | 5.365                               | 97,5  |
| Equipement scolaire.....                | 12.000               | 2.361              | 2.279          | 2.866              | 2.637          | 3.334              | 2.969          | 3.550              | 3.108          | 10.988                              | 91,6  |
| Equipement culturel.....                | 900                  | 142                | 137            | 206                | 189            | 229                | 204            | 231,7              | 202            | 732                                 | 81,3  |
| Equipement urbain.....                  | 2.063                | 366                | 353            | 418                | 383            | 472                | 420            | 519                | 458            | 1.614                               | 78,2  |
| Equipement sanitaire et<br>social ..... | 1.600                | 270                | 260            | 404                | 372            | 525                | 467            | 560                | 485            | 1.584                               | 99,2  |
| Transports.....                         | 5.782                | 1.484              | 1.433          | 1.614              | 1.487          | 1.764              | 1.571          | 2.133,3            | 1.865          | 6.356                               | 109,9   |
| P. T. T. ....                           | 4.500                | 986                | 952            | 1.225              | 1.127          | 1.358              | 1.213          | 1.515              | 1.324          | 4.616                               | 102,6   |
| D. O. M. ....                           | 460                  | 95                 | 92             | 104                | 96             | 122                | 109            | 133                | 116            | 413                                 | 89,7  |
| F. I. A. T. ....                        | »                    | »                  | »              | 110                | 101            | 150                | 133            | 175                | 153            | 387                                 | »   |
| <b>TOTAUX.....</b>                      | <b>32.805</b>        | <b>6.859</b>       | <b>6.621</b>   | <b>8.496</b>       | <b>7.815</b>   | <b>9.532</b>       | <b>8.491</b>   | <b>10.444</b>      | <b>9.128</b>   | <b>32.055</b>                       | <b>97,7</b>   |

Nous émettrons tout d'abord des réserves sur les coefficients de correction en francs constants qui ont été utilisés car, si nous prenons l'évolution de l'indice du coût de la construction — et les bâtiments constituent l'essentiel de l'investissement public — nous trouvons un écart assez sensible qui tendrait à prouver que *les dotations corrigées ont été surestimées.*

| ANNEES                  | INDICES DE CORRECTION<br>utilisés par le<br>Ministère des Finances. | INDICE<br>du coût de la construction. |
|-------------------------|---|---------------------------------------|
| 1961 .....              | 100   | 100                                   |
| 1962 .....              | 103,6   | 105,2                                 |
| 1963 .....              | 108,7   | 115,3                                 |
| 1964 .....              | 112,3   | 118,8                                 |
|                         |   | (premier semestre<br>seulement).      |
| 1965 (prévisions) ..... | 114,4   |                                       |

De ce fait, les résultats globaux (97,7 %) pèchent sans doute par excès d'optimisme.

Quoi qu'il en soit, *des distorsions importantes apparaissent.*

a) Dans deux secteurs, les objectifs seront dépassés : mais il s'agit de deux activités dont les besoins avaient été dangereusement sous-estimés lors de l'élaboration du Plan, de deux activités qui conditionnent l'expansion des autres, les transports et les télécommunications ;

b) Ils seront presque atteints en matière d'équipement sanitaire (mais là encore les besoins sont immenses) avec le taux de 99,2 %, un peu moins bien en matière d'agriculture (97,5 %) ;

c) En revanche, d'importants secteurs accusent des retards : l'Équipement culturel (81,3 %), l'Équipement urbain (78,2 %) et l'Éducation nationale (91,6 %). L'embouteillage des rues et celui des salles de classe n'est pas près de prendre fin.

Une autre correction s'impose : des autorisations de programme ouvertes, ce sont des projets que l'on lance. Encore faut-il les exécuter. Or l'on sait que déjà les circuits administratifs sont tels que les autorisations non utilisées et reportées sur l'exercice suivant atteignent des sommes élevées. Le plan de stabilisation a été un nouveau facteur de perturbation : pendant plusieurs mois les crédits ont été bloqués et, au cours de 1964, on a procédé à une « régu-

lation » des dépenses pour éviter les surchauffes, euphémisme qui doit recouvrir un certain ralentissement puisque ne nous dit-on pas que c'est dans le bâtiment et les travaux publics que les tensions sont les plus fortes ?

C'est dire que les résultats ne sauraient nous satisfaire pleinement.

Nous restons néanmoins convaincus que si tous les objectifs n'ont pas été atteints, l'action du Plan a été bénéfique.

Le V<sup>e</sup> Plan devra, par priorité, rattraper les insuffisances du IV<sup>e</sup>.

Son exécution devra s'imposer à tous et elle conditionnera l'évolution de notre économie au cours des prochaines années.

\* \* \*

Sous le bénéfice de ces observations, votre Commission des Finances vous demande de voter les crédits du Commissariat général du plan d'équipement et de la productivité pour 1965.

## ANNEXE I

### L'ACTIVITE DU C. R. E. D. O. C. EN 1964

Les travaux exécutés au cours de l'année par le C. R. E. D. O. C. ont porté sur des travaux d'intérêt général portant sur la consommation et sur des études spéciales faites sous contrat à la demande d'administrations ou de syndicats professionnels.

#### I. — Etudes générales sur la consommation.

Ces études sont financées par la subvention du Commissariat général du Plan de 700.000 F. Au cours des trois premiers trimestres de l'année 1964, sur un effectif total moyen de 88, 22 personnes se sont consacrées aux travaux suivants :

##### 1° *Travaux de Comptabilité nationale :*

- Etablissement et publication des statistiques de consommation des Français pour 1962 et 1963 ;
- Revision des séries temporelles concernant les transports en commun, les articles textiles, les consommations médicales ;
- Evaluation des achats alimentaires par les collectivités pour l'année 1963 ;
- Etude des indices de prix de détail pour 1963 ;
- Etude de l'évolution de la structure démographique des ménages d'après les recensements de 1954 et de 1962.

##### 2° *Travaux d'analyse et de recherche :*

Ils se poursuivent sur les données des enquêtes : budgets de familles (1956), dépenses médicales (1960), logement (1961), ressources et niveaux de vie des familles nombreuses (1962-1963). Ces recherches ont été faites sur l'influence des prix sur la demande de produits alimentaires, sur l'élasticité de la demande de viande par rapport aux prix relatifs du porc et du bœuf.

##### 3° *Etudes préparatoires du V° Plan :*

Menées en liaison avec l'I. N. S. E. E., ces études ont pour but d'établir des projections à long terme de la consommation des ménages. Elles ont porté principalement sur :

- Les dépenses médicales et les équipements hospitaliers ;
- Les perspectives de demande d'énergie ;
- Les comparaisons internationales des dépenses d'habitation ;
- Les consommations alimentaires.

##### 4° *Service de Documentation :*

Le C. R. E. D. O. C. consacre une part appréciable de ses activités à fournir des réponses aux demandes d'information ou de documentation dans le domaine des statistiques de la consommation.

Le C. R. E. D. O. C. a accueilli trois Français et deux étrangers pour des stages de formation de plus de trois mois.

## II. — Etudes spéciales effectuées sous contrat.

Ces études sont menées à la demande d'organismes publics ou privés français ou étrangers et peuvent être classées en :

### 1° Etudes des développements urbains :

Elles sont exécutées à la demande du Commissariat général du Plan, du Ministère de la Construction, du District de Paris, des Collectivités locales.

En 1964, elles portent sur une synthèse des études réalisées par un grand nombre d'administrations ou d'organismes-conseils dans le cadre des plans d'urbanisme ou celui des programmes de modernisation et d'équipement des agglomérations.

Une recherche sur le fondement d'une théorie économique de la croissance urbaine a été entreprise.

Des études locales sur le Languedoc, sur Marseille et sur Paris ont été réalisées.

### 2° Etudes sur les prestations de services aux ménages :

Dans le cadre général des études demandées par le Commissariat général du Plan sur les « services » qui recourent en grande partie l'activité de la population active du secteur tertiaire, le C. R. E. D. O. C. a entrepris des études concernant les services médicaux et les loisirs. L'objectif de ces études en ce qui concerne les services médicaux est l'amélioration des prévisions de l'offre et la demande de soins médicaux, que ce soit en investissements ou en effectifs nécessaires en personnel qualifié. Les études entreprises sur les loisirs ont trait à la recherche des différents facteurs influençant l'évolution et la profession de ce vaste secteur de l'économie.

### 3° Etudes économiques diverses réalisées pour le compte des organismes suivants :

- Ministère de la Construction : enquête et étude sur le logement ;
- Ministère des Affaires Culturelles : loisirs ;
- Sécurité sociale : enquête et étude sur les dépenses médicales, sur les budgets des familles nombreuses ;
- Etablissements financiers : enquête et étude sur l'épargne ;
- Organismes professionnels : étude sur l'évolution de l'activité commerciale (syndicat de l'industrie cotonnière), enquête sur les honoraires d'architectes (Confédération générale des architectes de France) ;
- Département de l'Agriculture des U. S. A. : études des perspectives de la production agricole et de la consommation alimentaire.

4° Etudes et recherches réalisées sur Conventions passées par le Fonds de développement de la recherche scientifique et technique de la D. G. R. S. T.

Programme de recherche des facteurs économiques, sociologiques et psychologiques, comportement du consommateur d'après les données des enquêtes sur :

- les familles nombreuses ;
- les consommations collectives des ménages ;
- l'épargne.

### 5° Liste des principales publications :

| A. — Revue : « Consommation » (trimestrielle) : | Pages.         |
|---|----------------|
| N° 1 Janvier-Mars parue en Juillet 1964.....    | 106            |
| N° 2 Avril-Juin (sous presse).....              | 90             |
| N° 3 Juillet-Septembre (en préparation).....    | 90 (environ).  |
| N° 4 Octobre-Décembre (en préparation).....     | 100 (environ). |

|   |        |
|---|--------|
| B. — <i>Rapports</i> (du 1 <sup>er</sup> janvier 1964 au 30 juin 1964) :                                  | Pages. |
| Etudes urbaines (60 rapports).....  | 1.201  |
| Consommation alimentaire et agricole (22 rapports).....   | 297    |
| Consommation des ménages, comportement du consommateur<br>et économétrie de la demande (38 rapports)..... | 520    |
| Logement (27 rapports).....   | 480    |
| Prévision économique (11 rapports).....   | 322    |
| Consommation médicale (24 rapports).....  | 314    |
| Epargne (22 rapports).....  | 213    |
| Rapports faits par les stagiaires (5 rapports).....   | 215    |

UTILISATION DE LA SUBVENTION 1963 ET 1964

1963

|   |              |
|---|--------------|
| — Travaux de comptabilité nationale.....            | 5 personnes. |
| — Travaux d'analyse et de recherche.....            | 5 personnes. |
| — Travaux préparatoires du V <sup>e</sup> Plan..... | 9 personnes. |
| — Documentation et enseignement.....                | 3 personnes. |

Sur un effectif moyen de 78 personnes, l'équivalent de 22 personnes ont été affectées à des travaux financés par la subvention du Commissariat général du Plan qui représente 26 % des recettes du C. R. E. D. O. C.

1964

|   |              |
|---|--------------|
| — Travaux de comptabilité nationale.....            | 5 personnes. |
| — Travaux d'analyse et de recherche.....            | 9 personnes. |
| — Travaux préparatoires du V <sup>e</sup> Plan..... | 6 personnes. |
| — Documentation et enseignement.....                | 2 personnes. |

Sur un effectif moyen de 88 personnes, l'équivalent de 22 personnes ont été affectées à des travaux financés par la subvention qui représente 19,2 % des recettes du C. R. E. D. O. C.

I. — Budget et état du personnel.

| STATUT<br>hiérarchique.<br>—<br>Activité. | CADRES<br>de direction. | CADRES<br>chercheurs. | CADRES<br>techniciens. | NON-CADRES<br>techniciens. | TOTAL |
|---|-------------------------|-----------------------|------------------------|----------------------------|-------|
| Direction .....                           | 2                       | 0                     | 0                      | 0                          | 2     |
| Administration .....                      | 2                       | 0                     | 1                      | 9                          | 12    |
| Recherche .....                           | 2                       | 31                    | 10                     | 31                         | 74    |
| Total .....                               | 6                       | 31                    | 11                     | 40                         | 88    |

II. — Budget : prévisions de recettes et de dépenses 1964.

A. — RECETTES

|   |                  |
|---|------------------|
| 1° Subvention .....   | 700.000          |
| 2° Marchés et contrats d'études économiques :                           |                  |
| 1. — Contrats signés en 1963 dont l'exécution se poursuit en 1964 ..... | 948.850          |
| 2. — Contrats 1964 :  |                  |
| — Commissariat du Plan et Ministères .....                              | 826.500          |
| — Collectivités locales .....   | 250.000          |
| — D. G. R. S. T. ....   | 750.000          |
| — Organismes divers .....   | 180.000          |
|   | <hr/>            |
|   | 2.006.500        |
| Total .....   | <u>3.655.350</u> |

B. — DÉPENSES

|  |                  |
|--|------------------|
| 1° Immobilisation .....                          | 340.000          |
| 2° Charges par nature :                          |                  |
| Frais de personnel .....                         | 2.400.000        |
| Fournitures de bureau .....                      | 80.000           |
| Versement au fond de l'habitat .....             | 15.000           |
| Impôts et taxes .....                            | 10.000           |
| Loyer et charges locatives .....                 | 160.000          |
| Travaux, fournitures et services extérieurs .... | 387.000          |
| Transports et déplacements .....                 | 50.000           |
| Frais de gestion .....                           | 131.600          |
| Frais financiers .....                           | 30.000           |
|  | <hr/>            |
|  | 3.263.600        |
| Total .....                                      | <u>3.603.600</u> |
| Recettes .....                                   | 3.655.350        |
| Dépenses .....                                   | 3.603.600        |
|  | <hr/>            |
| Excédent des recettes .....                      | 51.750           |



## ANNEXE II

### LES SUBVENTIONS TENDANT A FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTIVITE

A l'aide des crédits inscrits au chapitre 44-14, le Service de la Productivité et l'Association française pour l'Accroissement de la Productivité ont poursuivi en 1964 leurs actions d'incitation conformément aux objectifs assignés à la politique de productivité pour le IV<sup>e</sup> Plan. La limitation des crédits affectés à ces actions au cours des douze derniers mois a malheureusement conduit à réduire le nombre et l'ampleur des expériences nouvelles et à consacrer l'essentiel des ressources disponibles à la poursuite des programmes précédemment engagés dont l'arrêt brusque aurait mis en cause le dispositif d'action concertée mis en place depuis treize ans tant sur le plan professionnel que sur le plan régional.

Le présent exercice doit donc, à cet égard, être considéré comme une période de transition au cours de laquelle les autorités responsables de la politique de la productivité se sont efforcées de mener à bien un certain nombre d'actions en cours et de conserver des possibilités d'incitation qui, pour demeurer réellement efficaces devraient être dotées de moyens financiers au moins analogues à ceux dont elles avaient bénéficié les années précédentes.

Compte tenu de ces limites, les services responsables se sont néanmoins attachés, notamment sur le plan des études et de la formation, à maintenir celles des actions qui étaient directement en rapport avec la préparation du V<sup>e</sup> Plan.

\*

\* \*

#### I. — Etudes et recherches préalables à la mise en œuvre d'actions d'incitation en faveur de la productivité.

L'ensemble des subventions octroyées à ce titre représente 1.120.795 F.

##### 1. — ETUDES ÉCONOMIQUES CONCERNANT LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTIVITÉ

Parmi les travaux réalisés ou en cours de réalisation, il faut signaler la recherche de l'influence des différents facteurs de la production sur les résultats de la productivité.

L'enquête amorcée en 1963 au titre de cette recherche est actuellement en cours dans 700 entreprises avec le concours des *Instituts de Préparation aux Affaires* et des *Centres régionaux de Productivité*. Cette enquête a lieu dans les régions suivantes : *Caen, Rennes, Poitiers, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Aix-en-Provence, Grenoble, Saint-Etienne, Mulhouse, Paris*. Elle vise à analyser les différents facteurs de productivité qui peuvent jouer selon les branches d'activité, les régions et les types d'entreprises. Cette première étude pilote permettra de dégager une méthodologie de l'évolution des résultats de productivité et d'orienter des recherches systématiques pour établir un véritable « tableau de bord » des facteurs

de productivité au niveau des branches d'activité. Cette étude repose, d'une part, sur une enquête d'opinion auprès des chefs d'entreprises, d'autre part, sur une analyse chiffrée de l'évolution de la productivité et de la situation économique et sociale de l'entreprise.

A l'occasion de la réalisation de cette enquête qui s'effectue sous la direction du groupe d'études et de mesures de la productivité de l'A. F. A. P., il a été dégagé une méthode de mesure de la productivité dans l'entreprise.

De son côté le Groupe d'Etudes et de Mesures de Productivité de l'A. F. A. P. a poursuivi l'analyse de la productivité dans le domaine des services et entrepris une étude comparative sur la productivité des industries agricoles et alimentaires françaises et allemandes.

Dans le domaine des échanges internationaux, une politique active de contacts avec l'étranger a été menée. Une documentation internationale importante a été réunie sur le problème des relations entre l'évolution de la durée du travail et de la productivité. Des échanges de vues ont été réalisés, notamment dans le cadre de l'O. C. D. E., et des contacts bilatéraux ont été établis avec de nombreux pays pour l'échange et la diffusion des travaux dans le domaine de l'analyse de la productivité. Des recherches ont été amorcées afin de déterminer les méthodes d'analyse de la productivité les plus significatives pour les pays qui ont à poursuivre ou à entreprendre leur croissance économique.

En matière agricole, un programme d'études en vue de la régionalisation du V<sup>e</sup> Plan a été confié au Centre d'études économiques; il porte notamment sur les problèmes régionaux de productivité, les potentialités agricoles et la situation actuelle de l'économie agricole dans les sept départements de la région Auvergne-Limousin.

Dans le cadre d'une profession pilote, celle des carrières et matériaux de construction, la recherche sociologique engagée depuis plusieurs années s'est poursuivie avec une participation accrue de la profession. Elle a abouti à la mise au point de méthodes pratiques pour l'amélioration du fonctionnement des groupes. Par ailleurs, le groupe pilote constitué à l'échelon professionnel à titre expérimental remplit dorénavant une mission de bureau d'études pour l'adaptation de l'organisation professionnelle de la branche.

Dans la profession de l'ameublement domestique, l'étude pluridisciplinaire entreprise en 1962 s'est poursuivie.

## 2. — ETUDES CONCERNANT L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL LIÉE A L'ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTIVITÉ

a) *Ergonomie*. — Comme suite aux travaux du groupe de travail « Ergonomie », une Société d'ergonomie de langue française (S. E. L. F.) a été créée pour développer un programme de formation (sélection, orientation et perfectionnement des chercheurs) de contrats d'études et d'information. On peut citer à ce dernier titre la session mixte qui s'est tenue à Lille en février 1964, et qui a réuni plus de 200 auditeurs appartenant à tous les milieux économiques et professionnels de la région du Nord (chefs d'entreprises, syndicalistes, médecins du travail, etc.).

L'Institut des Sciences sociales du Travail (I. S. S. T.) doit achever cette année l'étude qui lui a été confiée sur les aspects psychosociologiques du travail par équipes alternantes.

b) *Transferts et environnement*. — Le Centre d'études et de recherches psychotechniques (C. E. R. P.) procède à la synthèse des études menées au cours des précédents exercices sur le passage de la main-d'œuvre rurale à des tâches industrielles. Celles-ci feront l'objet d'une large diffusion.

Le Comité national pour un aménagement des temps de travail et des temps de loisirs (C. N. A. T.) a procédé aux études suivantes :

— Enquête sur les horaires de travail et l'occupation des loisirs de la population d'un grand ensemble (Massy-Antony) qui porte sur 895 ménages, soit 2.200 personnes (en cours de dépouillement).

— Enquête sur l'utilisation des guichets des P. et T. par les usagers de l'agglomération parisienne, réalisée par l'I. N. S. E. E. avec la collaboration du Ministère des P. et T.

— Enquête réalisée à la demande du Ministère des Affaires culturelles sur la fréquentation de la maison de la culture de Bourges afin d'étudier les relations entre les horaires de travail et l'occupation des loisirs de la population active (en cours).

— Enquête sur les aménagements d'horaires dans l'industrie, réalisée sur la demande de la Délégation générale du District parisien, qui a touché 215.000 personnes appartenant à 200 entreprises.

— Enquête sur les congés 1963, réalisée par l'I. F. O. P. sur la demande du Secrétariat d'Etat au Tourisme (en cours de dépouillement).

Ces différentes études ont porté leurs fruits puisque des résultats encourageants ont été observés. Un sondage, dont les résultats ont été confirmés par les organismes de transport, a montré que 250.000 salariés de l'industrie ont aménagé leurs horaires de travail de telle sorte que dans le cadre de la durée actuelle du travail la fin de leur journée de travail est avancée de 27 minutes en moyenne. Ces aménagements ont entraînés un écrêtement des pointes de circulation automobile et des pointes de trafic des transports en commun atteignant dans certains cas 13,5 %.

Des Comités locaux ont été créés et des réformes dans les horaires ont pu intervenir à Nantes, Angers, Blois et Rouen.

En ce qui concerne l'étalement des congés, la plaquette « Vacances heureuses » réalisée en 1963 a été diffusée à 10.000 exemplaires afin de sensibiliser à ce problème l'opinion des chefs d'entreprise, et une action auprès des Préfets, des représentants patronaux et des représentants syndicalistes dans chaque région-programme est envisagée fin 1964 - début 1965.

### 3. — ETUDES CONCERNANT LES CONSÉQUENCES DU PROGRÈS TECHNIQUE ET LEUR INFLUENCE SUR LA PRODUCTIVITÉ

De nombreuses études menées notamment aux U. S. A. et au Royaume-Uni ont montré le rôle de l'investissement en *Recherche et Développement* dans la croissance économique. Après une analyse exhaustive des travaux anglo-saxons mettant en évidence cette relation entre l'investissement en recherche et développement et le développement économique, le groupe d'études créé au sein de l'A. F. A. P. a poursuivi ses investigations. Elles portent en particulier sur les critères d'investissement en recherche et développement au niveau de la firme et sur la recherche des facteurs qui influent sur le progrès.

Un groupe de travail réunissant des représentants d'entreprises importantes se réunit régulièrement pour étudier les problèmes posés par l'investissement en Recherche et Développement au niveau des firmes. Par ailleurs, des études portant sur la rentabilité et l'innovation, les structures de financement de la recherche et du développement, les problèmes psycho-sociologiques que soulève l'intensification de la recherche dans les laboratoires, sont en cours d'étude et font l'objet de rapports dont on peut prévoir qu'ils seront disponibles dans un délai d'environ six mois.

Au fur et à mesure de l'avancement de ces travaux et du développement du fichier central qui enregistre toutes les publications sur ce thème, une série de cahiers édités par l'A. F. A. P. communique à tous les organismes ou entreprises intéressés les premiers résultats de ces recherches.

#### 4. — ETUDE DE L'AMÉLIORATION DES PRODUITS

Le programme d'enquête sur l'évolution de la *qualité bactériologique du lait de la production à la consommation* réalisé conjointement par la Fédération nationale des producteurs laitiers, la Fédération nationale des coopératives laitières, la Fédération nationale des industries laitières et le Centre pour l'accroissement de la productivité des entreprises laitières se poursuit. La première phase qui concernait plus spécialement l'observation des conditions de la production laitière (état sanitaire des animaux, condition de la production) a été terminée en février. Les observations vont maintenant porter sur l'évolution bactériologique du début de la conservation du lait à la ferme jusqu'à son arrivée au pasteurisateur.

\*  
\* \*

#### II. — Relais régionaux et professionnels.

L'ensemble des crédits réservés en 1964 au financement des relais régionaux et professionnels s'est élevé à 2.424.205 F.

##### 1. — LES CENTRES RÉGIONAUX DE PRODUCTIVITÉ

Le réseau des relais régionaux qui constituent les points d'application de la politique de productivité s'est légèrement étendu au cours des douze derniers mois par l'implantation d'un Centre régional à Caen et d'un Centre départemental à Annecy portant à 40 le nombre des organismes qui entretiennent avec le Centre français des relations permanentes pour la mise en œuvre d'un programme commun (1). Ces organismes qui, par la connaissance pratique qu'ils ont des problèmes des entreprises notamment en raison des actions d'information, de formation et d'organisation qu'ils animent, doivent apporter un concours utile au nouveau dispositif mis en place par le Gouvernement en application du décret du 14 mars 1964 ; l'instruction générale du 26 mai relative à la création des Commissions économiques régionales précise d'ailleurs avec netteté la place qui doit leur être réservée.

##### 2. — LES CENTRES PROFESSIONNELS DE PRODUCTIVITÉ

a) *Industrie*. — Les Centres de productivité professionnels existants ont poursuivi leurs actions en matière d'études et de mesures comparatives, de diffusion des techniques de productivité (gestion de l'entreprise, analyse des coûts et des prix de revient, élaboration de ratios), d'information, de publication, de formation, de recherche sur l'amélioration des structures sans qu'il soit matériellement possible de lancer de nouveaux programmes bien que certaines industries (moules de fonte ; forge et estampage ; faïence) soient disposées à les engager.

D'une façon plus précise on peut signaler les réalisations suivantes :

*Le Centre de productivité du jute* a été chargé d'effectuer des études de productivité de la main-d'œuvre pour 6 pays : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France et Portugal.

---

(1) Nantes, Laval, le Mans, Toulouse, Castres, Rodez, Montpellier, Mende, Nîmes, Marseille, Nice, Lyon, Saint-Etienne, Annecy, Chambéry, Dijon, Lons-le-Saulnier, Besançon, Vesoul, Clermont-Ferrand, Strasbourg, Mulhouse, Nancy, Mézières, Reims, Chaumont, Troyes, Châteauroux, Blois, Saint-Lô, Alençon, Limoges, la Rochelle, Bordeaux, Pau, Lorient, Brest, Amiens, Lille, Tours.

Après une étude très approfondie dans le cadre de l'Association des industries du jute européennes, la méthode française a été retenue, et depuis trois ans en filature et, pour la première fois, cette année en tissage, de telles mesures sont effectuées par le centre.

Le Centre de productivité du coton a mené son enquête sur la main-d'œuvre et le matériel. Cette enquête a porté en 1963 sur 505 usines allemandes, belges, hollandaises, italiennes, suisses et autrichiennes.

Par ailleurs, les travaux préparatoires sur l'enquête de productivité globale commencée dès 1962 avec le Centre de productivité belge ayant abouti, l'enquête franco-belge annoncée dans le programme est en cours de réalisation.

L'enquête de productivité main-d'œuvre sera ouverte pour la première fois aux tissages allemands, belges et autrichiens, alors que, jusqu'à présent, elle ne concernait que les tissages français ; elle a été lancée au quatrième trimestre 1963.

Par ailleurs dans l'optique d'une réforme des structures de l'industrie cotonnière, des regroupements d'entreprises ou des rapprochements entre firmes ont été réalisés sous des formes et avec des objectifs différents.

*Le Centre de la bonneterie* a diffusé le résultat d'une enquête faite dans onze entreprises et portant sur la gestion automatisée. Il prépare une plaquette sur les activités de la bonneterie.

Il a créé à Champagne dans l'Ain, à Saint-Vallier en Saône-et-Loire, aux Abrets dans l'Isère et à Paris des petites unités spécialisées pour la décentralisation des grosses entreprises. Ces décentralisations se sont faites par équipes opérationnelles comportant un personnel compétent d'encadrement qui formait sur place les nouveaux éléments, procédait à la mise en place des machines et au démarrage des fabrications, les équipes d'encadrement s'éliminant petit à petit et à mesure que le personnel sur place prenait ses responsabilités.

En outre le Centre a créé une équipe itinérante qui assure, en fonction des besoins de chaque région, les techniques de perfectionnement nécessaires.

Il a enfin constitué un établissement de confection en commun afin de pallier la pénurie de main-d'œuvre.

*Le Centre de l'ennoblissement textile* créé en 1963 qui groupe des professions dont l'importance va croissant et dont la technique évolue très rapidement (teinture, blanchiment, impression, apprêt, entretien) a fait porter ses efforts sur la réforme des structures, l'amélioration de la qualité et de la gestion en vue de préparer ses adhérents à l'échéance de 1963 où ils devront affronter la concurrence européenne.

*Le Centre de productivité de la soierie* a réalisé trois études générales de productivité portant sur : l'étude des méthodes de travail dans la spécialité « Ruban Tambour uni » ; l'établissement des prix de façon de tissage rationnels pour les articles voiles ; l'étude sur les conditions de travail des passementiers en article « Etiquettes tissées » et « Jacquard ».

Le centre a par ailleurs formé 146 vendeurs.

Il faut noter enfin l'action Information-Contrôle menée par le Centre de productivité de la soierie pour lutter contre le travail noir. C'est ainsi qu'au cours des neuf derniers mois de l'année 1963, 65 contrôles ont été effectués dans 8 communes du département de la Loire et 2 communes du département du Rhône, ces contrôles intéressant l'activité de 300 ateliers à domicile. Ces contrôles ont amené la vérification de 330 prix d'articles, prix déterminés par les arrêtés préfectoraux. Pendant la même période, l'Informateur-Contrôleur a vérifié sur le plan professionnel les prix pratiqués par 135 tisseurs à domicile répartis dans 14 communes de la Loire, 23 communes de l'Isère, 4 communes du Rhône et 2 de la Saône-et-Loire, ces vérifications ont porté sur 330 articles.

*Le Centre de la chaussure* n'a pas fait cette année de séminaire de base ; mais deux colloques ont réuni les participants du centre et plusieurs réunions ont

eu lieu chaque mois entre le centre et ses participants pour traiter des questions de formation. De même, des séminaires de formation de la maîtrise se poursuivent régulièrement.

En 1963, le Centre du bois a distribué environ 700 documents de travail (plaquettes, brochures, bulletins techniques, etc.) à ses adhérents. Il a tenu de nombreux séminaires dont un sur le contrôle statistique de la qualité et un autre sur le financement des entreprises en expansion et organisé une mission professionnelle d'études en Suède.

Trois brochures sur : l'émail et le froid, l'émail et la machine à laver, l'émailage acier, destinées à promouvoir l'amélioration de la qualité ont été publiées par le *Centre de productivité de l'émail*. Une brochure sur l'émail et l'architecture va paraître incessamment. Ces brochures et publications ont été distribuées à plus de 200.000 écoles ou organismes.

Le Centre de Productivité de la *Chaudronnerie-Tôlerie* prépare les documents suivants :

- « *Livret d'accueil* » ;
- « *Manuel du contremaître* » ;
- « *Evaluation des tâches et appréciation du personnel* »,

L'étude prospective sur les causes du retard et l'avenir de la profession est en cours.

b) *Construction*. — Les principales actions de productivité développées dans le secteur de la construction ont conduit aux résultats ci-après :

*Entreprise du Bâtiment*. — Environ soixante-dix stages, sessions de formation ou réunions d'information d'une durée moyenne de plus de quatre jours ont été organisés tant par l'Association pour la productivité dans les industries du Bâtiment (A. PRO. BA.) que par le Service Productivité des Coopératives ouvrières du Bâtiment et celui de la Confédération des artisans du Bâtiment. Ces réunions ont permis de toucher plus de 2.500 cadres ou chefs d'entreprises.

Des brochures et manuels ont contribué au développement d'une diffusion plus générale.

*Action interprofessionnelle de productivité dans le Bâtiment (Interapro)*. — Au cours de l'exercice écoulé, Interapro a apporté son concours sur une quarantaine de nouveaux chantiers « Centre d'intérêt » qui ont servi de cadre pour des réunions d'information et d'incitation intéressant environ 1.000 professionnels des diverses branches du Bâtiment.

Deux études ont été achevées, l'une concernant le *coût et facteurs de coûts des équipements annexes des ensembles d'habitation*, l'autre le *coût et facteurs de coûts des constructions de logements individuels*.

Quatre séances de formation ont été organisées pour des cadres de maîtres d'ouvrage et des architectes. Plus de trente colloques ou séminaires ont été organisés qui ont permis d'apporter d'utiles enseignements en vue d'orienter la politique de construction du Ministère de la Construction.

La principale action nouvelle engagée depuis un an concerne *l'organisation du marché de la construction en vue d'accélérer l'industrialisation de ce secteur*. Interapro, en étroite liaison avec les services du Ministère de la Construction, lance à cet effet une série d'actions régionales avec le concours des maîtres d'ouvrage groupés en une association de productivité. Le groupement de ces maîtres d'ouvrage, sur le plan régional pour l'étude de programmes communs, permet de lancer de véritables chaînes de constructions en « continu ». L'exemple de ces programmes « industrialisés » est utilisé pour l'information dans l'ensemble des départements afin de démultiplier ainsi des productions industrielles de série grâce à des programmes homogènes de construction. Cette action est renforcée par une participation active de chacune des autres Associations de Productivité du Bâtiment : architectes, entreprises, matériaux, maîtres d'œuvre, etc..

c) *Professions libérales*. — Le Centre national de productivité et d'expansion des *Professions libérales* qui a « démarré » son action en 1963 a, d'ores et déjà, entrepris toute une série de réalisations comportant notamment :

— des journées d'information et des colloques visant à une meilleure insertion de ce secteur dans l'économie nationale et européenne ;

— des sessions de mise à jour des connaissances pour les médecins ;

— des séminaires et groupes d'autoformation aux techniques d'organisation et de meilleure gestion pour les avocats, notaires, ingénieurs-conseils et agents généraux d'assurances ;

— une enquête sur l'exercice en groupe de la médecine, visant à l'inventaire des diverses modalités de cette nouvelle structure d'activité et à l'étude du comportement tant des praticiens que des usagers.

Parallèlement, le Centre français de Productivité a facilité les échanges internationaux d'information en encourageant une mission aux Etats-Unis des professions d'avocats et d'officiers ministériels.

d) *Artisanat*. — Pour faciliter l'adaptation de l'artisan à son rôle de chef d'entreprise, les efforts déployés par le *Centre national d'études techniques de l'Artisanat* (C. N. E. T. E. A.), le *Centre national d'études, de documentation et de vulgarisation dans l'artisanat rural* (Cedvar), le *Centre des jeunes artisans*, la *Fédération nationale du commerce et de l'artisanat de l'automobile*, la *Chambre nationale du commerce et de la réparation de l'automobile* et les *Chambres de métiers* se sont traduits notamment par :

— l'information et la diffusion de l'idée de la productivité et de ses applications pratiques par la documentation écrite et audio-visuelle ;

— la formation des formateurs (animateurs professionnels et assistants techniques des métiers) ;

— la mise à jour des connaissances dans la technique du métier et utilisation de nouveaux matériaux (auto, bâtiment, imprimerie, ruraux...) ;

— l'initiation au moyen de groupes de travail, sous l'égide des comités régionaux de productivité avec l'appui des syndicats et chambres de métiers, aux méthodes d'organisation matérielle des ateliers et de gestion des entreprises. Les 46 groupes constitués à fin 1963 se répartissaient dans une trentaine de départements en 30 groupes interprofessionnels et 16 groupes professionnels (auto, bâtiment, métiers du bois, imprimeurs, métallurgistes, ruraux, auxiliaires de l'agriculture) et réunissaient au total environ 600 professionnels, plus un certain nombre de conjoints et membres des familles travaillant avec l'artisan. Le concours des assistants techniques des métiers a porté sur 17 de ces groupes (5 en 1962 et 12 en 1963).

En 1964, 14 nouveaux groupes sont en fonctionnement dans une douzaine de départements et rassemblent plus de 200 participants, soit 9 groupes interprofessionnels, 4 groupes dans les activités : auto, moulistes-fondeurs, imprimeurs, 1 groupe de collaborateurs d'artisans. A fin 1964, le nombre des groupes d'activité sera sensiblement égal ou même supérieur à celui de 1963.

\*  
\* \*

### III. — Information. — Diffusion. — Expérimentation.

Un total de 700.000 francs de crédits a été utilisé pour la réalisation d'actions dans ce domaine.

## 1. — DIFFUSION CLASSIQUE

Le Centre français de productivité a poursuivi, notamment avec le concours de l'Association française pour l'accroissement de la productivité, sa mission d'information et de diffusion des techniques de productivité par le moyen de :

A. — *Missions d'études* : sept missions intraeuropéennes, une mission aux Etats-Unis d'avocats et d'officiers ministériels, et l'organisation de nombreuses missions autofinancées. Le courant des échanges internationaux en ce domaine tend, d'ailleurs, à s'inverser, puisque le nombre des visiteurs étrangers intéressés par les problèmes de productivité s'accroît ; outre l'intérêt constant des pays traditionnellement demandeurs (Amérique latine, Portugal et Espagne), on note un éveil très net de celui des pays asiatiques.

B. — *Documentation écrite*. — Le Service d'orientation et de documentation de l'A. F. A. P. s'est attaché :

a) A développer au maximum ses prêts d'ouvrages et de revues (la bibliothèque comprend 7.000 ouvrages et dépouille mensuellement 500 périodiques français et étrangers) ;

A multiplier les dossiers d'entreprises ou d'organismes ayant à leur actif des réalisations de productivité sur lesquels repose son activité d'orientation ;

b) A assurer la traduction de la documentation étrangère qui lui parvient ;

c) A poursuivre des recherches bibliographiques et documentaires (en liaison avec les organismes de documentation spécialisés) sur les Centres d'intérêt qui correspondent aux demandes de sa clientèle. On trouvera en annexe la liste des publications auxquelles ont donné lieu ces recherches ;

d) A faciliter la décentralisation de la documentation en province en créant des relais régionaux. De telles cellules documentaires existent maintenant à Nice, Avignon, Metz, Saint-Etienne ; celles de Chambéry, la Rochelle et Marseille sont en cours d'installation ;

— en organisant des expositions « Le livre et le film au service de l'entreprise », à l'automne 1963 à Chambéry, la Rochelle et Saintes, en mars 1964 à Quimper et Brest ;

— en organisant des colloques et des échanges d'expériences sur les problèmes de documentation en liaison avec l'Union française des organismes de documentation, où se retrouvent tous ceux qui sont engagés dans un travail intéressant l'élaboration, la diffusion et l'exploitation des informations (Tours, novembre 1963 ; Saint-Etienne, avril 1964 ; Royaumont, mai 1964 ; Rome, juin 1964) ;

e) A maintenir les contacts nécessaires avec la presse (conférences de presse, communiqués, revue de presse quotidienne) et à assurer la rédaction et la diffusion du bulletin d'information et de liaison « Inter-Productivité ».

C. — *Moyens audio-visuels*. — Les 850 films techniques animés et sonores et les films fixes avec commentaires enregistrés sur bandes magnétiques qui constituent la cinémathèque du Centre, de même que le matériel de projections fixes et animés, et les salles de projection, continuent à être loués aux entreprises et organismes clients.

Par ailleurs, le Centre met ses techniciens à la disposition des usagers pour effectuer des démonstrations de matériel, des stages de formation et donner des conseils sur le choix et l'utilisation des matériels et des films disponibles.

Enfin, poursuivant ses efforts en vue de faciliter l'utilisation de ces moyens d'information et d'en assurer la décentralisation, le Centre a appuyé la création de Ciné-Clubs techniques à Mulhouse, Strasbourg, Limoges, Mézières, Pau, Marseille, Dijon, Bordeaux et Nantes.

De même, le Centre développe ses relations avec les pays en voie de développement de l'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Amérique du Sud.



En matière de production, le Centre a réalisé cette année deux films nouveaux :

— l'un sur les ensembles électroniques de gestion en coproduction avec la Compagnie des Machines Bull, l'Institut Pédagogique National de la R. T. F., intitulé « Esclaves sans âme » ;

— l'autre en coproduction avec le Syndicat National des Maîtres Carriers et l'Institut Pédagogique National, « La pierre d'aujourd'hui ».

D. — *Conférences, visites d'entreprises, sessions d'études.* — Le Service d'assistance technique de l'Association française pour l'accroissement de la productivité assure la diffusion de l'idée de productivité au moyen de manifestations axées sur l'information et sur l'incitation :

a) *Les cycles de conférences et les visites* ont été principalement consacrés aux problèmes de gestion d'entreprise, de distribution, transports, etc.;

b) *Les sessions d'études* ont porté essentiellement sur l'automatisation, le contrôle de la qualité, la prévision économique, certains problèmes spécifiques du secteur Commerce (gestion des stocks, techniques de vente, etc.).

## 2. — BROCHURES DE VULGARISATION

Les travaux de la Commission de Liaison réunissant des représentants des organisations de conseillers en organisation et en gestion, et d'experts comptables, ont donné lieu à l'élaboration d'une plaquette d'information sur le rôle des conseillers extérieurs et les modalités de choix et d'utilisation de leurs services.

Deux autres brochures sont en cours de réalisation : l'une sur la comptabilité, outil de gestion destinée à être diffusée par les experts comptables et comptables agréés, l'autre rappelant les éléments fondamentaux d'une organisation rationnelle destinée à être diffusée auprès des chefs d'entreprises par les agences et succursales de banques.

## 3. — DIFFUSION PAR L'INTERMÉDIAIRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Le Centre interprofessionnel P. M. E. de productivité poursuit son action qui porte essentiellement sur les problèmes d'approvisionnement, de vente, de production, de gestion, d'organisation administrative, financière et comptable, et met au point des méthodes adaptées aux caractéristiques des petites et moyennes entreprises. Son programme comporte notamment des études, des actions d'information et de sensibilisation, des actions de formation des dirigeants de groupement, la constitution d'un service intersyndical de prévision et de conjoncture, l'établissement de diagnostic de référence par profession.

## 4. — ACTIONS CONCRÈTES DE SENSIBILISATION A L'ÉCHELON RÉGIONAL

D'une manière générale, les Centres régionaux de productivité ont poursuivi leurs interventions auprès des petites et moyennes entreprises pour essayer de dégager leurs réserves de productivité grâce, notamment, à l'amélioration de leur gestion et de leur organisation. La formule du *groupement d'auto-organisation*, employée depuis plusieurs années pour faire accéder ce type d'entreprise aux notions d'organisation et qui consiste à rassembler dans des groupes d'études 10 à 12 chefs d'entreprise, a été perfectionnée et étendue. On peut évaluer à 600 le nombre de chefs d'entreprise qui ont suivi ou suivent actuellement les travaux de tels groupes.

L'amélioration des liaisons entre les divers centres, la mise en place d'assistants régionaux de productivité auprès de quelques centres importants ont permis de développer et de rationaliser cette assistance dans tous les secteurs et de créer,

lorsque le besoin s'en faisait sentir, les instruments de cette assistance : Bureau d'assistance au commerce à Bordeaux, Service d'exportation à Nantes et Marseille, Groupe d'études du textile à Mulhouse, Bureau de métrologie, à Saint-Etienne, etc.

Les méthodes originales de coopération interfirmes mises au point en 1961 se sont développées. C'est le cas des opérations dites « Techniques — Organisation — Productivité » qui visent à systématiser l'assistance technique aux petites et moyennes entreprises en partant des possibilités offertes par les cadres des grandes firmes régionales et qui se sont multipliées autour des pôles suivants : Mézières, Pau, Lyon, Strasbourg, Gennevilliers et Marseille.

Dans le même esprit, services et *bourses de sous-traitance*, dont le nombre approche de la trentaine, se sont efforcés d'harmoniser les flux de demandes et d'offres de travail en vue d'une utilisation optimale des matériels. Leur action est coordonnée depuis 1963 par une Commission d'information et de liaison des problèmes de sous-traitance dont les travaux sont observés et suivis par les pays étrangers dont deux au moins, Belgique et Espagne, se sont engagés dans la même voie.

Enfin, un effort tout particulier se dessine qui tend à rechercher l'amélioration de la productivité des entreprises par une modification progressive des structures permettant une adaptation aux conditions modernes du marché : cette tendance s'est manifestée par la création de services communs sur le plan commercial et comptable, la mise en place de services communs d'assistance technique, de perfectionnement professionnel, d'échanges d'expériences, la conclusion d'accords de spécialisation, le regroupement d'usines sur une même zone, l'organisation de la sous-traitance, la fusion pure et simple.

Cet ensemble d'opérations a été plus spécialement mené par les Centres de productivité des circonscriptions régionales suivantes : Midi-Pyrénées, Aquitaine, Loire-Atlantique, Alsace et Lorraine, Saint-Etienne.

#### 5. — PRÊTS AUX ENTREPRISES

Du 1<sup>er</sup> janvier au 20 septembre 1964, 13 prêts d'organisation ont été accordés.

\*  
\* \*

#### IV. — Information économique et formation aux techniques de productivité.

Les crédits affectés à ce chapitre se sont élevés en 1964 à 2.055.000 F.

##### 1. — INFORMATION ÉCONOMIQUE

Poursuivant leur mission de sensibilisation des agents économiques de base, les Centres régionaux de productivité ont continué à étendre leurs moyens de diffusion atteignant des publics toujours plus larges.

Des sessions d'information économique ont eu lieu à Bordeaux, Troyes, Reims, Mulhouse, Mézières, Saint-Etienne. Elles ont permis à des *responsables syndicaux* de s'initier, aux problèmes économiques de l'entreprise et de la région, selon des programmes préparés en plein accord avec les représentants syndicalistes.

Par ailleurs, les organisations syndicales de salariés associées au programme de productivité se sont efforcées, avec l'aide du Centre français de productivité, d'adapter leurs programmes de formation économique aux structures économiques nouvelles

par une action plus poussée à l'échelon régional d'une part, et la multiplication de stages pour les responsables syndicaux appelés à siéger dans les commissions d'élaboration du V<sup>e</sup> Plan d'autre part.

En ce qui concerne l'information économique, les secteurs économiques des Confédérations syndicales ont pu renforcer les liaisons existantes entre les responsables syndicaux par la diffusion de bulletins réguliers d'information économique et la constitution de dossiers sur les grandes questions économiques.

Les grandes mutations qui affectent le *monde rural* ont également révélé les besoins d'information des jeunes agriculteurs. Un effort remarquable a été fait dans ce sens par le Centre de Bordeaux où un cycle expérimental de jeunes ruraux a touché 174 personnes.

L'information s'applique aussi à répondre à des préoccupations bien définies, qu'il s'agisse de l'orientation ou de la formation professionnelles des jeunes agriculteurs dans la perspective d'une reconversion de leur activité. Dans ce but, le Centre de Productivité du Morbihan a organisé une vaste campagne d'information qui intéresse 72 communes du milieu rural.

Sur un plan plus général, le *Centre national des jeunes agriculteurs* a mis au point un programme de formation économique des responsables départementaux appelés à participer aux travaux de régionalisation du V<sup>e</sup> Plan. Trois sessions nationales et quarante-cinq sessions régionales ou départementales seront organisées.

D'autre part, la *Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles* assure la formation de ses directeurs et adjoints départementaux grâce à des sessions de trois jours portant sur la législation, la juridiction, la fiscalité en matière agricole, l'économie générale et l'économie agricole, et l'organisation du travail de direction.

Enfin, un certain nombre d'expositions ont été organisées destinées à sensibiliser le public régional aux objectifs du IV<sup>e</sup> Plan (exemple : Tours : 30.000 visiteurs).

## 2. — FORMATION AUX TECHNIQUES DE PRODUCTIVITÉ

### a) *Administration générale des entreprises.*

L'*Institut technique de Prévision économique et sociale*, créé au sein du Conservatoire national des Arts et Métiers pour assurer la formation de cadres des entreprises aux techniques de la prévision, a accueilli à la rentrée d'octobre 1963 sa deuxième promotion forte de 95 étudiants. La première promotion a terminé sa formation en juin 1964. Elle compte 25 diplômés. Parallèlement, l'*Institut* a organisé des séminaires de perfectionnement et a publié deux cahiers : l'un consacré à la recherche et au développement, l'autre à une enquête socio-économique sur Epernay et sa région.

L'*Association des Anciens Elèves de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Paris*, après avoir institué en 1957, à l'intention des étudiants de lettres, un cycle d'information sur les problèmes de gestion des entreprises, a créé en 1962 la section des Sciences humaines appliquées qui constitue pour les étudiants licenciés de lettres qui veulent exercer une activité au sein des entreprises, une école d'application où leur est dispensé un enseignement théorique et pratique. 45 étudiants ont suivi cet enseignement en 1963-1964.

Créés en 1955 avec l'appui du Commissariat Général à la Productivité, les Instituts d'Administration des Entreprises, au nombre de 14, et qui fonctionnent auprès des Facultés de Droit, ont formé à ce jour plusieurs centaines de dirigeants et cadres administratifs. Le Service de la Productivité et l'*Association des Directeurs de Centres universitaires d'administration des entreprises* ont organisé le 14 mars 1964 un colloque destiné à faire le point et à envisager les problèmes que pose le développement de cet enseignement en France. Plus de 250 personnes ont participé à cette réunion au cours de laquelle furent étudiées les questions concernant le contenu des programmes, les méthodes pédagogiques et la formation des professeurs en administration des entreprises.

Sur le plan local, les Centres régionaux se sont appliqués, dans certaines circonscriptions, à préparer les voies à la création d'Instituts de préparation à l'Administration des Entreprises (Saint-Etienne et Clermont-Ferrand, notamment) où l'accent a été mis spécialement sur l'enseignement des sciences humaines appliquées (psychologie économique, sociologie industrielle).

Pour dispenser les enseignements propres à améliorer la gestion des entreprises, les centres de productivité ont mis en place les moyens adéquats soit sous forme de sessions (Clermont-Ferrand, Mulhouse, Marseille), soit sous forme d'instituts spécialisés (Lorient, Lyon, Strasbourg).

#### b) *Formation de l'encadrement moyen.*

Se multiplient également les cours de perfectionnement à l'usage de ceux qui assument, au sein des entreprises, des fonctions importantes pour le développement de la productivité industrielle (approvisionnement, manutention, normalisation, gestion du personnel). A la suite des initiatives prises en la matière par le centre de Lyon, les centres de Marseille, Dijon, Reims, Bordeaux, Strasbourg se sont engagés dans cette voie.

A l'égard des agents de maîtrise et ouvriers, l'effort déjà considérable des années passées s'est poursuivi. On notera la création de nouvelles écoles de maîtrise à Lorient, Reims, Mézières, assorties d'un centre de sélection du personnel, tandis que les anciennes se développent et essaient en sections locales.

Afin de mieux coordonner le travail de ces écoles, une « *Association nationale des centres de formation et de perfectionnement de la maîtrise* » a été constituée dont les objectifs sont les suivants : prise en charge du perfectionnement des animateurs, amélioration des méthodes de perfectionnement, poursuite de l'étude sur l'évaluation des actions de formation. Deux séminaires d'études ont été organisés à l'intention des animateurs de formation, le premier en novembre 1963, le second en mai 1964.

Le centre d'études et de recherches dans l'enseignement technique (C. R. P. E. T.) a poursuivi la mise au point d'enseignements nouveaux portant sur le calcul numérique, les processus automatisés, le dessin industriel.

#### c) *Enseignement postsecondaire agricole.*

Le centre français de productivité a, en liaison avec l'Association pour l'encouragement à la productivité agricole (A. P. E. P.), pris l'initiative de promouvoir une action tendant à développer chez les jeunes ruraux les techniques de la productivité sous la forme d'une initiation élémentaire aux techniques para-agricoles : mécanique, électricité, entretien et aménagement des bâtiments (maçonnerie, travail du bois et du fer). Dans le cadre de cette action, des stages d'information et des sessions d'études ont été organisés à l'intention des maîtres chargés de l'enseignement postsecondaire agricole. Au mois de février 1964, plus de 250 instituteurs sur un total de 3.000 ont ainsi bénéficié de ces stages.

Le ministère de l'éducation nationale, convenant de la valeur de cette action, assurera dès 1965 le perfectionnement de plusieurs promotions d'instituteurs en place et envisage dès maintenant une modification du programme de formation des futurs instituteurs agricoles au niveau des écoles normales d'instituteurs.

#### d) *Développement des techniques particulières.*

L'institut de contrôle de gestion a poursuivi ses cycles de perfectionnement qui ont touché 220 cadres de direction à Paris, 120, à Lyon et 35 à Grenoble (cf annexe VII, du programme d'enseignement de l'I. C. G. aux méthodes de gestion prévisionnelle). 350 cadres ont suivi, par ailleurs, les cours par correspondance. D'autre part, l'I. C. G.

a prêté son concours à divers centres régionaux : Strasbourg, Tours, Toulouse, Reims, Nantes, pour l'organisation de cycles d'études et de séminaires qui ont été suivis par 105 participants. Il a, en outre, organisé avec le concours de plusieurs cabinets d'organisation, pour le compte de l'Institut de recherches industrielles de Lisbonne, 14 séminaires, auxquels ont participé 250 ingénieurs portugais.

*La société française de recherche opérationnelle* s'est attachée à développer son action générale d'information et de diffusion ; la création de sections régionales et le lancement d'une collection de monographies destinées soit à des spécialistes soit à un public beaucoup plus étendu de chefs d'entreprises, cadres, dirigeants syndicalistes..., donneront une nouvelle impulsion à cette action.

Parallèlement, son activité en tant que centre de recherches et de confrontation sur des thèmes d'actualité au niveau de l'entreprise (régulation de la production et des stocks, politique d'investissement...), sur le plan national et régional (planification, urbanisme...), sur le plan international (application de la recherche opérationnelle aux pays en voie de développement) va croissant. La fusion de la S. O. F. R. O. et de l'Association française de calcul et de traitement de l'information (A. F. C. A. L. T. I.) en vue de la constitution d'une *Association française d'information et de recherche opérationnelle* (A. F. I. R. O.) doit ouvrir de nouvelles perspectives dans les domaines en cause.

*L'Association française pour le contrôle industriel de la qualité* (A. F. C. I. Q.), dont les adhérents sont maintenant au nombre de 275, organise tant à Paris qu'en province des conférences à l'intention des chefs d'entreprises et techniciens ; elle assure la publication d'un bulletin trimestriel et a créé des groupes régionaux à Lille et Nancy, notamment ; elle participe aux activités de l'Organisation européenne pour le contrôle de la qualité (congrès de Copenhague, septembre 1963) ; elle reçoit des missions étrangères et surtout elle organise, avec l'aide technique d'ingénieurs conseils spécialisés, des *études pilotes* de contrôle de qualité : 32 entreprises ou groupements professionnels ont bénéficié de ses interventions.

L'action de *l'Institut de formation aux techniques d'implantation et de manutention* (I. F. T. I. M.) se développe dans de multiples domaines (cf. annexe IX). Il forme, d'année en année, un nombre de stagiaires de plus en plus important, 600 environ en 1964, dont 300 conducteurs d'engins de levage, pontiers-élingueurs, manutentionnaires manuels, 200 agents de maîtrise (responsables de magasins, services d'expédition et agents de sécurité) et 100 cadres supérieurs spécialistes de l'implantation et de la manutention.

Il aborde par ailleurs sous la double égide du Ministère des Travaux Publics et du Commissariat au Plan le problème de la formation professionnelle des dockers, et consacre une attention particulière à la mise en œuvre, dans des conditions optimales, des techniques de manutention au stade de la distribution.

e) *Lancement de moyens de formation nouveaux concernant le secteur de la distribution.*

Dans le domaine du commerce, le service de la productivité s'est efforcé d'approfondir et d'élargir la politique d'aide technique au commerce, en accord et en liaison étroite avec la Direction des affaires commerciales. Cette action s'est manifestée par :

— l'édition d'un manuel de gestion des grandes surfaces de vente, avec le concours de la Compagnie des Conseils d'Entreprises et l'Institut Français de Libre Service ;

— la création de l'Ecole Française des gérants de grandes surfaces de vente à Marseille ;

— le développement des groupes d'autodiagnostic de commerçants ;

— la mise au point d'une expérience-pilote de formation d'assistants techniques spécialisés dans la commercialisation des produits agricoles.

f) *Poursuite d'actions de formation spécifiques concernant le secteur des transports.*

Grâce à la création d'un cercle d'étude de gestion et de productivité, l'Association pour le développement de la formation professionnelle dans les transports apporte maintenant un concours direct aux moyennes entreprises de transport routier en vue de la mise en œuvre dans ces entreprises des techniques de productivité (en matière, dans un premier stade, de gestion et d'administration du personnel essentiellement), d'études sociales et de recherches sur les modalités de financement des investissements.

Parallèlement, une Association pour le développement de la productivité dans les transports routiers créée à cette fin, étudie sur la base d'enquêtes à l'étranger notamment, les formules permettant d'assurer le fonctionnement optimal des bureaux de fret routier, éléments essentiels de la modernisation des structures dans ce domaine.

Sous l'égide de différents comités régionaux de productivité (Saint-Etienne, notamment), des groupements de transporteurs routiers s'attachent enfin à des actions pilotes d'un grand intérêt en matière de gestion, organisation, coopération, liaison rail-route...

g) *Evaluation des méthodes de formation.*

Enfin, le Service de psychologie appliquée de l'A. F. A. P., d'abord spécialisé dans la sélection et l'orientation du personnel, a étendu ses activités aux problèmes de formation, de communication et de relations humaines ainsi qu'aux problèmes psychosociologiques posés par le développement industriel. Il poursuit notamment, depuis 1960, à la demande du Centre Français de Productivité et de l'O. C. D. E., des études importantes sur l'évaluation des résultats des méthodes de formation appliquées au personnel d'encadrement. Plusieurs documents ont déjà été publiés et des instruments d'évaluation ont été mis au point.

## DISPOSITIONS SPECIALES

### Article 68.

**Création, sous forme d'un établissement public à caractère industriel et commercial, d'un Centre national pour l'accroissement de la productivité.**

**Texte.** — Il est créé un établissement public à caractère industriel et commercial ayant pour objet de promouvoir l'accroissement de la productivité.

Un règlement d'administration publique fixera les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'établissement.

*Commentaires.* — Le présent article a pour objet de mettre un terme à la dualité des organismes chargés de définir et d'exécuter la politique de la productivité : d'une part, le Service de la productivité, d'autre part, l'Association française pour l'accroissement de la productivité.

L'unification d'une administration de l'Etat et d'une association de la loi de 1901 ne pouvait s'effectuer qu'au sein d'un établissement public qui recevra pour son fonctionnement, l'ensemble des crédits des titres III et IV relatifs à la productivité.

Votre Commission des Finances vous propose l'adoption de cette disposition.